



Assemblée générale

Distr. générale
1^{er} mars 2013
Français
Original : anglais

Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

Îles Vierges britanniques

Document de travail établi par le Secrétariat

Table des matières

	<i>Page</i>
Le territoire en bref	3
I. Questions constitutionnelles, politiques et juridiques	4
II. Budget	5
III. Situation économique	5
A. Généralités	5
B. Services financiers	5
C. Tourisme	6
D. Agriculture et pêche	6
E. Communications et infrastructure	6
IV. Situation sociale	7
A. Emploi et immigration	7
B. Éducation	8
C. Santé publique	8

Note : Les informations figurant dans le présent document proviennent de sources publiques, notamment du gouvernement du territoire, et de renseignements que la Puissance administrante a communiqués au Secrétaire général le 21 décembre 2012 en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies. Pour tout complément d'information, se reporter aux documents de travail antérieurs à l'adresse suivante : www.un.org/en/decolonization/workingpapers.shtml.



D.	Criminalité et sûreté publique	9
E.	Droits de l'homme	10
V.	Environnement	11
VI.	Relations avec les organisations et partenaires internationaux	12
VII.	Statut futur du territoire	12
A.	Position du gouvernement du territoire	12
B.	Position de la Puissance administrante	12
C.	Décision de l'Assemblée générale	13

Le territoire en bref

Territoire : Les îles Vierges britanniques sont un territoire non autonome en vertu de la Charte des Nations Unies, administré par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Représentant de la Puissance administrante : Le Gouverneur William Boyd McCleary (août 2010)

Situation géographique : Le territoire, situé à environ 100 kilomètres à l'est de Porto Rico et à 25 kilomètres des îles Vierges américaines, est constitué d'une cinquantaine d'îles, d'îlots et de cayes, dont 20 sont habités, et forme un archipel avec les îles Vierges américaines. Les principales îles sont Tortola, Virgin Gorda, Anegada et Jost Van Dyke.

Superficie : 153 kilomètres carrés

Zone économique exclusive : 80 117 kilomètres carrés^a

Population : 28 103 habitants (nombre estimatif : 2011), dont 40 % ont le statut de citoyen ou la qualité « belonger » (c'est-à-dire le statut d'appartenance au territoire). La grande majorité de ceux qui ne sont pas dotés de ce dernier statut sont originaires de pays de la région, d'Amérique du Nord ou d'Europe.

Langue : Anglais

Capitale : Road Town, située sur la plus grande île (Tortola)

Chef du gouvernement du territoire : Le Premier Ministre Daniel Orlando Smith

Principaux partis politiques : National Democratic Party; Virgin Islands Party

Élections : Les élections les plus récentes se sont tenues en novembre 2011; les prochaines se tiendront en décembre 2015.

Parlement : Composé d'une seule chambre de 15 membres

Produit intérieur brut par habitant : 32 579 dollars (montant estimatif : 2011)

Économie : Services financiers et tourisme

Principaux partenaires commerciaux : États-Unis d'Amérique, Royaume-Uni et pays membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM)

Taux de chômage : 3,1 %

Monnaie : Dollar des États-Unis

Aperçu historique : Les premiers habitants connus du territoire sont des peuples autochtones de la région, les Arawaks et les Caribes. En 1648, les Hollandais y établissent la première colonie européenne de peuplement à titre permanent. En 1666, des planteurs britanniques en prennent le contrôle et le territoire devient colonie britannique.

^a Données de la zone économique exclusive tirées du Projet « Sea Around Us », issu de la collaboration entre l'Université de Colombie-Britannique et du Pew Environment Group (www.searoundus.org).

I. Questions constitutionnelles, politiques et juridiques

1. Selon l'ordonnance constitutionnelle des îles Vierges britanniques de 2007, la Couronne britannique nomme un gouverneur responsable de la défense, de la sécurité intérieure, des affaires étrangères, de la fonction publique et de l'administration des tribunaux. La Constitution associe formellement le gouvernement du territoire aux mesures prises en ce qui concerne la sécurité intérieure et les affaires étrangères. La Couronne britannique se réserve le pouvoir de légiférer pour assurer la paix, l'ordre et le bon gouvernement des îles Vierges. En matière de relations extérieures, les îles Vierges britanniques ont le pouvoir de négocier des traités dans des domaines particuliers, dont certaines questions financières extraterritoriales.

2. La Constitution de 2007 a institué un mode de gouvernement collégial. Le Cabinet se compose du Premier Ministre (nommé par le Gouverneur parmi les membres élus de la Chambre d'assemblée), de quatre autres ministres (nommés par le Gouverneur sur proposition du Premier Ministre) et d'un membre *ès qualités* (le Procureur général). Le Gouverneur préside les réunions du Cabinet, dont l'ordre du jour est établi par le Comité directeur du Cabinet, composé du Gouverneur, du Premier Ministre et du Secrétaire du Cabinet. La Chambre d'assemblée se compose d'un président, du Procureur général (membre *ès qualités*) et de 13 membres élus (9 issus des circonscriptions uninominales et 4 représentant le territoire dans son ensemble).

3. Des élections générales doivent se tenir au moins tous les quatre ans. Les candidats sont élus à la majorité simple. Les électeurs doivent avoir 18 ans révolus et avoir qualité de « *belonger* ». Ce statut confère le droit de travailler sans permis et le droit de vote. Dans la pratique, une personne doit vivre sans interruption sur le territoire pendant 20 ans avant de pouvoir faire une demande de résidence permanente et demander ensuite le statut de « *belonger* ». Lors des élections législatives tenues le 7 novembre 2011, le National Democratic Party, à l'époque le parti d'opposition, a remporté la majorité des sièges, soit 9 des 13 sièges. Le dirigeant du parti, Daniel Orlando Smith, est devenu le nouveau Premier Ministre. Le Virgin Islands Party a remporté les quatre sièges restants.

4. Le droit en vigueur dans les îles Vierges britanniques mêle *common law* anglaise, législation locale et législation impériale. La justice est rendue par la Cour suprême des Caraïbes orientales, qui siège à Sainte-Lucie et se compose de la Haute Cour de justice (High Court of Justice) et de la Cour d'appel (Court of Appeal). Selon la Puissance administrante, trois juges résidents sont affectés à la Haute Cour de justice, tandis que la Cour d'appel, qui comprend un président et deux juges d'appel, est itinérante et siège deux fois par an dans le territoire. Le système judiciaire comprend également un tribunal de première instance (Magistrates Court), compétent en matière civile et pénale, un tribunal pour mineurs (Juvenile Court) et un tribunal correctionnel (Court of Summary Jurisdiction). Le Conseil privé (Privy Council) du Royaume-Uni est la plus haute juridiction de l'ordre judiciaire. Le *British Overseas Territories Act* de 2002 prévoit l'octroi de la citoyenneté britannique aux « citoyens des territoires d'outre-mer britanniques ».

5. Lors de son intervention au séminaire régional pour le Pacifique tenu à Quito du 30 mai au 1^{er} juin 2012, le représentant des îles Vierges britanniques a déclaré que le territoire souhaitait conserver sa relation avec la Puissance administrante,

fondée sur le respect mutuel et un partenariat de longue date, tout en poursuivant sa croissance et en faisant en sorte que, génération après génération, sa population soit mieux éduquée.

II. Budget

6. Selon les montants estimatifs fournis par le Gouvernement des îles Vierges britanniques, les dépenses du territoire pour 2011 s'élevaient à environ 260 millions de dollars et les recettes à environ 288 millions de dollars. Pour 2012, les dépenses et les recettes sont estimées à 258 millions de dollars et 287 millions de dollars, respectivement.

7. Le territoire perçoit des droits de timbre sur certaines transactions et des impôts fonciers. Toutefois, il n'y a pas d'impôts sur les revenus, de taxes sur la valeur ajoutée ou sur les biens et prestations de services. Selon le rapport intitulé « Global Corporate Taxation and Resources for Quality Public Services » (Taxation des entreprises multinationales et ressources disponibles pour des services publics de qualité au niveau mondial), publié en décembre 2011 par l'Institut de recherche de l'Internationale de l'éducation au nom du Conseil des Global Unions, la juridiction des îles Vierges britanniques perçoit des impôts très peu élevés sur les sociétés.

8. Plusieurs accords concernant l'échange de renseignements fiscaux ont été signés par les îles Vierges britanniques, notamment avec le Royaume-Uni. Selon la Puissance administrante, un accord d'échange de renseignements fiscaux a été signé en 2011 avec la République tchèque.

III. Situation économique

A. Généralités

9. Selon des informations communiquées par le Royaume-Uni, l'économie des îles Vierges britanniques repose sur deux grands piliers, le tourisme et les services financiers extraterritoriaux, qui représentent plus de la moitié du produit intérieur brut (PIB). Le tourisme représente un peu plus de 30 % du PIB, tandis que les services financiers en représentent environ 20 %. Selon l'Economist Intelligence Unit, le montant estimatif du PIB pour 2011 s'élevait à 916 millions de dollars, soit une croissance nominale de 2,4 %, ou 0,6 % de croissance réelle. Lors de son discours sur le budget pour 2013, le Premier Ministre a annoncé que la croissance économique pour 2012 avait été estimée à 4 % en valeur nominale (1,8 % en termes réels). Les importations visent essentiellement les produits alimentaires, le matériel et les carburants.

B. Services financiers

10. Selon les informations diffusées par les médias, en 2011, quelque 2 900 fonds de placement spéculatifs étaient immatriculés dans les îles Vierges britanniques auprès de la British Virgin Islands Financial Services Commission. Il ressort du rapport susmentionné de l'Institut de recherche de l'Internationale de l'éducation

que les îles Vierges britanniques sont l'un des plus importants investisseurs institutionnels en Chine. Selon Oxford Analytica, en juillet 2012, les îles Vierges britanniques détenaient 45 % du marché des sociétés commerciales internationales (International Business Company). Selon les renseignements figurant dans *The Commonwealth Yearbook 2012*, à la mi-2009, quelque 405 870 sociétés internationales y étaient enregistrées.

C. Tourisme

11. En 2011, la Chambre de commerce et l'Association de l'hôtellerie ont lancé une campagne publicitaire de 100 000 dollars pour attirer un plus grand nombre de visiteurs sur le territoire. Une modification de la loi concernant l'Office du tourisme a accordé à ce dernier le pouvoir restreint de se procurer des fonds grâce à la vente de souvenirs et d'autres marchandises. En outre, le gouvernement du territoire a porté à environ 15 millions de dollars le budget de l'Office pour 2011.

12. En 2011, le secteur du tourisme des îles Vierges britanniques a continué de s'employer à attirer la clientèle aisée. Environ 831 000 touristes se sont rendus sur le territoire, dont 484 000 croisiéristes, 336 000 touristes passant une nuit sur le territoire et 9 000 autres visiteurs. Principalement sous l'effet du ralentissement économique mondial, les îles Vierges britanniques ont vu le nombre des croisiéristes baisser de 3,4 % mais ont enregistré une croissance de 2 % des touristes passant une nuit sur le territoire. D'après le Gouvernement, la contribution directe du tourisme au PIB du territoire en 2011 était de 277,9 millions, soit environ 30,4 % du PIB total. D'après l'Economist Intelligence Unit, cette contribution directe aurait été de 19,3 % en 2011; et d'après le Conseil mondial du tourisme et des voyages, elle serait de 52 % si l'on tient compte de toutes les activités indirectes. En outre, le secteur du tourisme a été la source de quelque 4 000 emplois, soit 21,9 % de la totalité des emplois en 2011.

D. Agriculture et pêche

13. L'agriculture et la pêche représentent moins de 1 % du PIB du territoire. La plupart des besoins alimentaires sont satisfaits grâce aux importations. Le territoire compte environ 800 hectares de terres cultivées et 4 000 hectares de pâturages. Les principales cultures sont les fruits et les légumes, qui sont produits tant pour la consommation intérieure que pour l'exportation vers les îles Vierges américaines.

14. La loi de 1997 relative à la pêche et la réglementation des pêches de 2003 régissent les activités de la pêche commerciale (de faible volume) et de la pêche de loisir dans les îles Vierges britanniques, qui desservent principalement le marché local.

E. Communications et infrastructure

15. Les îles Vierges britanniques comptent plus de 200 kilomètres de routes à revêtement dur. Selon le discours du Trône de 2011, le gouvernement des îles Vierges britanniques a décidé de mettre au point un système de classement des routes pour faciliter l'amélioration progressive du réseau routier.

16. Le territoire dispose de trois aéroports internationaux qui sont desservis par 15 compagnies aériennes. Des transporteurs maritimes assurent des liaisons directes depuis les Pays-Bas, le Royaume-Uni et les États-Unis. Road Town a un port en eau profonde. Des transbordeurs assurent des liaisons régulières entre Tortola et d'autres îles ainsi qu'avec Saint-Thomas, dans les îles Vierges américaines. Selon le discours du Trône, le gouvernement du territoire va élargir les installations portuaires actuelles, les rénover et en améliorer les fonctions, en construisant principalement une nouvelle gare maritime à West End.

17. L'aménagement du territoire des îles Vierges britanniques est régi par une loi adoptée en 2004 (*Physical Planning Act*), en vertu de laquelle tous les travaux doivent être approuvés par la Direction de l'aménagement du territoire. Selon le discours du Trône de 2011, le gouvernement des îles Vierges britanniques a conclu que l'absence de réglementations relatives à l'aménagement urbain avait limité l'efficacité du *Physical Planning Act*. Il s'emploie donc à élaborer des réglementations pour remplacer les directives de 1972 relatives à la mise en valeur du territoire et traiter de certaines questions telles les procédures relatives aux études d'impact sur l'environnement, la réglementation de la subdivision des terres et la préservation des bâtiments et des sites.

IV. Situation sociale

A. Emploi et immigration

18. Depuis 2009, les îles Vierges britanniques connaissent un recul moyen de 1,5 % de la population active. En 2011, celle-ci comptait 18 238 personnes, dont 28 % de travailleurs locaux et 72 % d'expatriés. L'administration territoriale, les services financiers, le commerce de gros et de détail, et les secteurs du tourisme et du bâtiment constituent les principaux employeurs. Le revenu moyen était de 24 328 dollars en 2011. Les petites entreprises (définies par le gouvernement comme comptant sept employés au maximum) représentaient environ 20 % des emplois sur le territoire.

19. Le chômage a augmenté tout au long de l'année 2010, en particulier chez les jeunes. Selon le discours du Trône de 2011, le gouvernement du territoire a fait de l'élaboration d'une politique nationale en faveur des jeunes une de ses priorités. En 2011, les médias ont fait état de l'initiative du Ministère de l'éducation et de la culture invitant les jeunes chômeurs âgés de 18 à 30 ans à s'inscrire en ligne à un registre des jeunes sans emploi. Ce registre est censé l'aider à évaluer la situation des jeunes défavorisés et des jeunes chômeurs; il est aussi conçu pour permettre aux jeunes d'intégrer le marché du travail.

20. Le gouvernement accorde des exemptions de permis de travail aux personnes de bonne moralité inscrites dans le système scolaire (du début du primaire à la fin du secondaire), mariées depuis au moins trois ans à une personne ayant le statut de natif, ou ayant résidé sur le territoire des îles Vierges britanniques pendant au moins 20 ans. Le nombre des exemptions à accorder est fixé chaque année.

B. Éducation

21. Selon le discours du Trône de 2011, l'adoption de la loi sur l'éducation en 2004 devait être suivie de celle d'une réglementation connexe. Des consultations approfondies ont eu lieu à ce sujet avec les parties prenantes en vue d'examiner les recommandations formulées en 2011 et 2012. La réglementation doit fournir au système éducatif et aux parties prenantes des principes directeurs concernant la mise en œuvre des programmes et des services, le suivi de l'exécution des programmes éducatifs gérés dans le cadre de la loi susmentionnée et la façon dont est menée la supervision à l'école, notamment les enquêtes faisant suite aux plaintes en réponse à la demande du public.

22. L'enseignement primaire et secondaire est gratuit et obligatoire de 5 à 16 ans. Le « cycle A », « niveau avancé » correspondant aux deux dernières années de l'enseignement secondaire, est également gratuit dans les îles Vierges britanniques. Il existe des établissements d'enseignement primaire et secondaire, publics et privés, à Tortola, Anegada, Virgin Gorda et Jost Van Dyke. Selon le gouvernement, le taux de scolarisation dans les établissements secondaires du territoire se situait, entre 80 % et 90 % en 2011. Lavity Stoutt Community College, à Paraquita Bay, offre des programmes d'enseignement parauniversitaire, technique et professionnel, ainsi que des programmes de formation continue.

C. Santé publique

23. Selon le gouvernement des îles Vierges britanniques, la mortalité infantile est très faible et l'espérance de vie élevée (autour de 80 ans). La Direction des services de santé du territoire a été créée en tant qu'entité autonome en 2005 pour gérer tous les services publics de santé pour le compte du Ministère de la santé et du développement social.

24. Les médias ont rapporté qu'en 2011, le système national d'assurance médicale était en cours de constitution, les trois premières phases étant achevées. Comme en a décidé le Cabinet, le système sera administré en tant que nouvelle division de la Caisse de sécurité sociale.

25. Selon le discours du Trône de 2011, le gouvernement est conscient de la nécessité d'améliorer le niveau et la prestation des services de santé mentale dans tout le territoire. À cette fin, et avec l'assistance de l'Organisation panaméricaine de la santé, le système de santé mentale a fait l'objet d'un examen à la lumière des derniers progrès réalisés en psychiatrie, ainsi que des obligations et des engagements internationaux pertinents concernant les droits de l'homme.

26. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance fournit des informations générales relatives aux îles Vierges britanniques dans son projet de descriptif de programme multinational pour les Caraïbes orientales.

27. Dans un communiqué du Conseil ministériel conjoint daté du 5 décembre 2012, les dirigeants et représentants politiques du Royaume-Uni et des territoires d'outre-mer, notamment des îles Vierges britanniques, ont convenu que la sécurité sanitaire était importante et décidé de mettre en application d'ici à juin 2014 les normes du Règlement sanitaire international de l'Organisation mondiale de la Santé. Ils ont également décidé de recenser et d'utiliser toutes les sources d'assistance

disponibles, auprès notamment des organisations de santé régionales et mondiales comme l'Organisation panaméricaine de la santé et les organismes des Nations Unies, de mettre en commun les pratiques optimales concernant les stratégies et méthodes sanitaires en accordant une attention particulière au traitement et à la prise en charge des maladies non transmissibles, et d'améliorer la représentation des territoires et la coordination avec les activités d'organismes sanitaires aux niveaux régional et mondial.

D. Criminalité et sûreté publique

28. D'après le Royaume-Uni, la criminalité a augmenté en même temps que la population au cours des six dernières années; cette tendance s'est poursuivie en 2012, mais peut-être pour d'autres raisons. Ainsi, la hausse observée de la violence familiale s'explique par la priorité désormais accordée à la répression dans ce domaine et par l'augmentation des cas enregistrés comme suite à l'adoption de nouvelles lois et politiques. La hausse des cambriolages des maisons et des vols dans les véhicules est sans doute due aux incidences du ralentissement économique et de la hausse du chômage sur les infractions contre les biens en général. Pris ensemble, ces facteurs pourraient expliquer la montée constante des infractions signalées malgré la légère baisse démographique observée en 2012. Quoiqu'il en soit, les rapports faisant état d'infraction augmentent certes mais à un rythme plus lent qu'au cours des six dernières années.

29. Le gouvernement lutte contre ce problème avec l'aide de la Police royale des îles Vierges britanniques, qui a élaboré un plan stratégique de trois ans visant à faire en sorte que le territoire demeure « l'endroit le plus sûr des Caraïbes ». Outre la mise en place d'un ambitieux programme de formation pour accroître le professionnalisme, les connaissances et les compétences techniques des agents, et renforcer les normes de gestion et de supervision, la police s'emploie à améliorer l'intégration et la participation des agents à la vie de la collectivité en instituant une police de proximité. Parallèlement, elle explore de nouvelles voies pour améliorer la sécurité publique : elle envisage, notamment, un dispositif de caméras de sécurité installé sur l'ensemble du territoire, le port d'un bracelet électronique pour les délinquants et l'amélioration du système de traitement des détenus par la police.

30. Avec l'aide du Gouverneur et du Premier Ministre, la police a lancé au début de 2013 un processus de consultation en vue de mettre en place une stratégie de sécurité publique et de réduction de la criminalité. Sous la direction du Bureau du Gouverneur et avec l'aide de membres de la police, cette vaste consultation a lieu avec tous les secteurs de la population, de façon à obtenir les avis et la participation de tous. À terme, une stratégie interinstitutions devrait être adoptée pour coordonner l'action gouvernementale avec celle des groupes associatifs et des autres organisations non gouvernementales afin que toute la population se sente responsable de sa sécurité.

31. L'action se poursuit en faveur du renforcement du système de justice pénal, avec l'adoption par le gouvernement de plusieurs textes législatifs au cours des derniers mois, notamment les lois sur la protection judiciaire et sur la violence familiale. La Chambre de l'Assemblée est actuellement saisie de textes portant amendement de la loi sur la police et de la loi sur l'autorisation des dispositifs de surveillance. En outre, les codes de pratique pour la détention, le traitement et

l'interrogatoire des détenus par les fonctionnaires de police ont été élaborés et attendent d'être soumis à l'Assemblée.

32. Sept policiers du Royaume-Uni (dont le Chef de la police par intérim) ont été recrutés. À l'exception du Chef de la police par intérim, ils ont tous été sélectionnés pour travailler dans leurs domaines de compétences aux côtés de leurs homologues locaux afin de contribuer à renforcer les compétences et les capacités dans divers domaines, notamment les enquêtes sur les lieux de crime, la surveillance maritime, les opérations secrètes, le développement organisationnel et les enquêtes sur les meurtres. Deux autres spécialistes du Royaume-Uni ont été recrutés récemment, dont un spécialiste de la protection des lieux de crime et un de la surveillance technique. Tous ces spécialistes ont également contribué aux cours de formation dispensés ces 18 derniers mois, qui ont abouti à de nombreuses promotions fondées sur les compétences et à la mise en place d'un module de formation des formateurs destiné à entretenir la dynamique.

33. Depuis 2008, les îles Vierges britanniques collaborent avec le Groupe d'action financière des Caraïbes (qui compte 29 membres), pour mettre en œuvre des mesures communes visant à combattre le blanchiment d'argent et démontrer l'attachement constant du territoire au maintien d'un régime juridique et réglementaire international fort pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Le territoire a accueilli la trente-sixième session plénière du Groupe d'action, au cours de laquelle sa Commission des services financiers et sa Cellule de renseignements financiers ont approuvé les protocoles et recommandations figurant dans le rapport du Groupe d'action publié en février 2012 sous le titre « International Standards on Combating Money Laundering and the Financing of Terrorism and Proliferation: The FATF Recommendations ». La police continue de travailler en collaboration étroite avec ces entités, aux fins de la mise en œuvre des recommandations 30 et 31 concernant l'application des lois et la réalisation d'activités de renseignement stratégique sur le terrain.

34. En collaboration avec l'Agence de lutte contre la grande criminalité organisée, du Royaume-Uni, des États-Unis et d'autres services d'application des lois des Caraïbes, la Police royale des îles Vierges britanniques a poursuivi sa lutte contre la grande criminalité transnationale qui sévit non seulement dans le territoire mais dans toute la région. Les opérations ont permis la saisie d'importantes quantités de stupéfiants et des arrestations. À la cinquième réunion du Conseil interîles Vierges, les îles Vierges britanniques et les îles Vierges américaines ont signé un mémorandum d'accord pour le partage des données d'ADN (voir plus loin, par. 44). Les opérations récentes menées avec succès ont permis la saisie de quantités considérables de cocaïne, de cannabis et d'argent liquide.

E. Droits de l'homme

35. L'éducation et l'évolution des mentalités concernant les rôles et les responsabilités des hommes et des femmes ainsi que l'élaboration de nouvelles stratégies d'élimination de la violence familiale et d'autres formes de violence sexiste et de la discrimination fondée sur le sexe sont quelques-uns des objectifs de la politique nationale d'équité et d'égalité des sexes élaborée en 2011.

36. L'application des principales conventions ci-après relatives aux droits de l'homme a été étendue aux îles Vierges britanniques : le Pacte international relatif

aux droits économiques, sociaux et culturels, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, la Convention relative aux droits de l'enfant, la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Convention européenne des droits de l'homme.

37. D'après les informations contenues dans le rapport du Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth, publié en 2012 sous le titre *Human Rights and Democracy: the 2011 Foreign and Commonwealth Office Report*, la protection et la promotion des droits de l'homme dans chaque territoire incombent au premier chef au gouvernement du territoire, tandis que le Gouvernement du Royaume-Uni est chargé en dernier ressort de veiller à ce que les territoires s'acquittent des obligations qui sont désormais les leurs au titre des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme.

V. Environnement

38. Les îles Vierges britanniques ont adhéré à plusieurs accords multilatéraux sur l'environnement, dont la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, la Convention sur la diversité biologique et la Convention relative aux zones humides.

39. Le Département de la conservation des ressources halieutiques et de la pêche, rattaché au Ministère territorial des ressources naturelles et du travail, est chargé de la gestion durable des ressources naturelles. Parmi ses responsabilités les plus importantes, le Ministère a pour mandat de prévoir des mesures visant à adapter le territoire au changement climatique et aux multiples menaces qui en découlent pour la vie terrestre et marine. Dans le cadre du projet relatif à l'examen de l'économie du changement climatique dans les Caraïbes, le Département a accueilli en 2011 un atelier de formation technique organisé avec l'aide de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) sur le thème du changement climatique et de ses conséquences économiques sur les régions maritimes et côtières des îles Vierges britanniques. Dans le cadre du programme de travail global relatif à la gestion des catastrophes, un atelier a été organisé en 2011 pour élaborer des programmes de travail judicieux du point de vue climatique, et pour recenser les possibilités d'adaptation actuelles et envisageables pour le territoire.

40. En janvier 2013, le Ministère britannique de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales a rendu public un document intitulé « The environment in the United Kingdom's overseas territories: UK Government and civil society support », portant sur l'aide et les conseils qu'ils peut apporter aux territoires dans ses domaines de compétence, dans lequel il souligne que des fonds publics sont prévus à cette fin.

VI. Relations avec les organisations et partenaires internationaux

41. Les îles Vierges britanniques sont membre associé de la CEPALC, de l'Organisation internationale du Travail et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

42. Le territoire est membre associé de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), du Marché commun des Caraïbes, de l'Organisation des États des Caraïbes orientales et membre emprunteur de la Banque de développement des Caraïbes. La CARICOM et l'Association parlementaire du Commonwealth ont organisé une mission d'observation conjointe à l'occasion des élections législatives de 2011.

43. En tant que territoire non autonome du Royaume-Uni, les îles Vierges britanniques sont associées à l'Union européenne mais n'en font pas partie.

44. En 2012, le Premier Ministre des îles Vierges britanniques et le Gouverneur des îles Vierges américaines ont participé à la cinquième réunion du Conseil interîles Vierges, qui s'est tenue dans les îles Vierges américaines. Des questions telles que le développement de ressources énergétiques non polluantes, la préservation de la culture, les possibilités d'éducation et d'enseignement supérieur pour les jeunes, la pêche commerciale et les règles de gestion financière, la lutte contre la criminalité et les gangs, et le développement des intérêts communs dans le domaine du tourisme ont été examinées.

45. Dans le communiqué publié en décembre 2012 par le Conseil ministériel conjoint, les dirigeants politiques et les représentants du Royaume-Uni et des territoires d'outre-mer, dont les îles Vierges britanniques, ont décidé de travailler ensemble pour développer davantage les liens avec l'ONU et ses organismes et avec les partenaires régionaux, en particulier dans les Caraïbes, et estimé que le Comité spécial de la décolonisation de l'Organisation des Nations Unies devrait radier de la liste les territoires qui le souhaitaient.

VII. Statut futur du territoire

A. Position du gouvernement du territoire

46. La position du gouvernement du territoire à l'égard du statut futur des îles Vierges britanniques est exposée dans la section I, relative aux questions constitutionnelles, du présent rapport.

B. Position de la Puissance administrante

47. Le 11 octobre 2012, le représentant du Royaume-Uni a fait une déclaration devant la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) pendant la soixante-septième session de l'Assemblée générale. Comme en atteste le compte rendu de la réunion (A/C.4/67/SR.5), il a indiqué, notamment, que son gouvernement maintenait sa position de toujours concernant l'indépendance des territoires. Toute décision visant à couper les liens constitutionnels entre le Royaume-Uni et un territoire devrait être prise en tenant compte de la volonté de la population de ce territoire, exprimée de manière claire et

conforme à la loi fondamentale du territoire en question. Lorsque tel ou tel peuple souhaite l'indépendance et exprime ce souhait de manière claire et conforme à la loi fondamentale du territoire en question, le Gouvernement britannique est résolu à aider ce peuple et ce territoire à acquérir l'indépendance.

48. Par ailleurs, le représentant s'est référé au livre blanc que le Gouvernement du Royaume-Uni a publié en juin 2012 et dans lequel il confirmait son attachement à maintenir les relations générales entre le Royaume-Uni et les territoires. Dans l'introduction, le Gouvernement se disait convaincu que la structure fondamentale des relations constitutionnelles était juste : les pouvoirs étaient dévolus aux gouvernements territoriaux élus dans toute la mesure possible et le Royaume-Uni conservait les pouvoirs dont il avait besoin pour s'acquitter de ses responsabilités souveraines, notamment faire en sorte que les dispositions constitutionnelles servent les meilleurs intérêts des territoires et du Royaume-Uni. Le Gouvernement a déclaré qu'il importait d'examiner plus avant les relations constitutionnelles et qu'il ferait en sorte qu'il y ait un dialogue sur ces questions avec tous les territoires qui le souhaitaient.

49. Le représentant a ajouté que le livre blanc indiquait expressément que le Gouvernement britannique avait pour responsabilité fondamentale et but ultime de veiller à la sécurité et à la bonne gouvernance des territoires et de leurs populations. Cette responsabilité découlait du droit international, notamment de la Charte des Nations Unies. Toutefois, le fait d'être un territoire d'outre-mer du Royaume-Uni comportait également des responsabilités. Le Gouvernement britannique attendait des gouvernements territoriaux qu'ils appliquent comme lui les normes les plus élevées pour promouvoir l'état de droit, les droits de l'homme et l'intégrité dans la vie publique, en assurant des services publics efficaces et en établissant des communautés solides et prospères. Le Gouvernement britannique prendrait des mesures fermes en cas de preuve de corruption ou de mauvaise administration d'un territoire. Le représentant a conclu que le Royaume-Uni et ses territoires d'outre-mer continuaient d'entretenir des relations modernes fondées sur le partenariat, les valeurs partagées et le choix de chaque territoire de décider s'il souhaitait ou non maintenir ces liens. Aussi longtemps qu'un territoire d'outre-mer souhaiterait maintenir ses liens avec le Royaume-Uni, le Gouvernement britannique maintiendrait son engagement d'en garantir le développement et la continuité.

C. Décision de l'Assemblée générale

50. Le 18 décembre 2012, l'Assemblée générale a adopté les résolutions 67/132 A et 67/132 B sans les mettre aux voix, au vu du rapport que lui avait communiqué le Comité spécial (A/67/23) et après examen par la Quatrième Commission. La section IV de sa résolution 67/132 B, qui concerne les îles Vierges britanniques, se lit comme suit :

L'Assemblée générale,

1. *Rappelle* la Constitution des îles Vierges britanniques, qui est entrée en vigueur en 2007, et souligne qu'il importe de poursuivre les discussions sur les questions d'ordre constitutionnel afin d'accorder au gouvernement du territoire de plus grandes responsabilités pour la mise en vigueur effective de cette constitution et une meilleure connaissance de ces questions;

2. *Prie* la Puissance administrante d'aider le territoire à mener à bien ses activités de sensibilisation du public, conformément à l'alinéa *b* de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies, et invite à cet égard les organismes compétents des Nations Unies à fournir une assistance à ce territoire s'il en fait la demande;

3. *Accueille* avec satisfaction les efforts déployés par le territoire pour renforcer les secteurs des services financiers et du tourisme;

4. *Salue* la participation active du territoire aux travaux de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes;

5. *Se félicite* de la tenue, le 12 mai 2011, d'une réunion du Conseil interîles Vierges qui a été organisée pour la première fois au niveau des chefs de gouvernement des territoires entre les îles Vierges britanniques et les îles Vierges américaines.
